



Un plan vélo pour Chastre

Mémoire du GRACQ - Les Cyclistes quotidiens

Jun 2006

Un plan vélo pour Chastre ?

1 Nos concitoyens ont des aspirations diverses

- Les citoyens aimeraient bien plus de sécurité routière pour eux et surtout pour leurs enfants. Ils ressentent une insécurité routière. La circulation est souvent intense ou rapide.
- Les citoyens aimeraient bien encore plus de convivialité dans nos villages. Il leur manque malheureusement souvent le temps pour nouer les liens sociaux nécessaires à cette convivialité.
- Les citoyens voudraient bien améliorer leur santé. Il leur manque souvent de l'exercice physique. De plus l'obésité se répand même chez des enfants de plus en plus jeunes.
- Les citoyens voudraient bien diminuer leur facture "mobilité", sans diminuer leur mobilité. La hausse des carburants a l'effet contraire. Une bonne partie des ménages ne sait même pas se permettre une voiture pour satisfaire leurs besoins en mobilité.
- Les enfants-citoyens aimeraient bien se déplacer de manière indépendante. Une bonne préparation de nos jeunes à la circulation routière est importante.
- Les concitoyens voudraient bien se déplacer sans hypothéquer l'avenir de leurs enfants et celui de la planète.

Philippe Degand 6/6/06 21:08
Supprimé: et/

Philippe Degand 6/6/06 21:08
Supprimé: necessities

Philippe Degand 6/6/06 21:08
Supprimé: s

2 La pratique du vélo permet de réaliser ces aspirations

- La pratique du vélo permet d'augmenter la sécurité routière. Elle diminue l'intensité et la rapidité du trafic routier.
- La pratique du vélo facilite les contacts sociaux. Elle améliore ainsi la convivialité de nos villages.
- La pratique régulière du vélo augmente la santé de manière sensible.
- La pratique du vélo réduit de manière considérable la facture mobilité.
- La pratique du vélo permet aux enfants à partir de 10 ans de se déplacer de manière indépendante. Elle prépare également les enfants à la circulation routière en voiture.
- La pratique de vélo permet de mieux sauvegarder notre environnement pour nos enfants.

3 Les gestionnaires communaux peuvent aider les citoyens à réaliser leurs aspirations

Les gestionnaires communaux gèrent leur commune le mieux possible. Ils essayent en même temps de satisfaire les aspirations des citoyens sans compromettre les aspirations des générations futures. Dans cette perspective, il est important que les autorités communales mettent en place un cadre facilitant la pratique du vélo. Dans le plan vélo pour Chastre, le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidien) propose des pistes pour aider les autorités communales chastroises à mettre ce cadre en place.

4 Le plan vélo pour Chastre : quelques images

Du progrès sur certains points:

Un **parking vélo** où on peut attacher le cadre et une roue.

photo

Beaucoup de chemins de remembrement sont réservés aux cyclistes, piétons, cavaliers et charroi agricole.

photo

Des choses à améliorer sur d'autres points:

Une maison communale peu accueillante pour les cyclistes : place en pavées en mauvais état et absence totale de **parking vélo**.

photo

Une opportunité pour réduire le danger pour les cyclistes de Blanmont qui font leur courses à l'AD Delhaize n' pas été saisie. Le sens unique de la rue des 4 ruisseaux n'a pas été aménagé en **sens unique limité** (à gauche). Une opportunité similaire n'a pas été saisie devant l'école de Blanmont (à droite).

photo

Une piste cyclable aménagée sur la RN273 par le MET qui ne se termine pas dans de bonnes conditions. Un raccord qui est mal conçu et des cyclistes qui surgissent sur la route sans que les automobilistes s'y attendent (à gauche).

L'aménagement du carrefour à Saint Géry en pavées sans bande de confort pour les cyclistes(à droite).

photo

5 Le plan vélo pour Chastre : les grands axes

5.1 Infrastructure

- ralentir le trafic routier en général
- sécuriser la RN273 pour les cyclistes (concertation avec le MET)
- rendre les routes communales accueillantes pour les cyclistes (installation de signalisation ou de marquage spécifique)
- rendre le parcours du cycliste le plus court possible (ex. installation de Sens uniques limités ou SUL)
- installer des parkings vélo corrects aux principaux pôles d'attraction (écoles, maison communale, locaux des mouvements de jeunesse)
- prévoir des itinéraires cyclables "intracommunaux" qui relient les différents pôles d'attraction de la commune entre eux. (exemple : du centre de Blanmont à la maison communale)
- prévoir des itinéraires cyclables "intercommunaux" qui relient Chastre à Gembloux ou d'autres villes.

5.2 Éducation et formation

- prévoir des modules de formation permanente dans les écoles
- organiser le ramassage scolaire à vélo dans la durée
- intégrer la police locale dans ces activités à l'école
- financer l'organisation de vélo-écoles pour adultes et enfants (en dehors des écoles)

5.3 Sensibilisation

- responsables communaux qui circulent régulièrement en vélo
- organisation et soutien de manifestations vélo (balade, bourse aux vélos, vélo-école)
- indemniser les fonctionnaires communaux pour leurs déplacement en vélo

GRACQ Chastre

Bruno Van Zeebroeck
Route Provinciale 7
1450 Chastre
010 65 15 44
bruno.vanzeebroeck@skynet.be

6 Le plan vélo pour Chastre: les détails

6.1 Infrastructure

6.1.1 Ralentissement du trafic

La situation idéale, spécialement pour les riverains et notamment les enfants, est une *zone 30* répandue dans tous les centres de nos villages. La zone 30 ne demande aucune mesure spécifique supplémentaire pour les cyclistes. Si une zone 30 généralisée dans le centre des villages n'est pas possible dans un avenir proche, des mesures spécifiques de ralentissement du trafic seront nécessaires.

6.1.2 Sécuriser la RN 273 pour les cyclistes.

Idéalement un aménagement cyclable spécifique devra être prévu, en concertation avec le MET.

À défaut, l'attention des automobilistes doit être attirée sur la présence potentielle de cyclistes par des logos vélo sur la route (aux endroits les plus dangereux), des panneaux le long de la route (éventuellement à signalisation variable).

6.1.3 Rendre les routes communales accueillantes pour les cyclistes

Prévoir des bandes cyclables (suggérées), des logos vélo ou une autre signalisation en fonction de la place disponible sur la route. L'objectif est toujours d'attirer l'attention des automobilistes sur la présence potentielle de cyclistes. Ces bandes ou autre signalisation seront installées en priorité sur les tronçons de routes potentiellement dangereux pour les cyclistes, notamment les routes hors villages, les carrefours et les virages sans visibilité. Le Gracq est disposé à collaborer lors du choix des signalisations adéquates.

6.1.4 Rendre le parcours du cycliste le plus court possible

Installer des sens uniques limités pour les cyclistes comme exigé par la loi.

Exemples:

à Blanmont: rue des Combattants

à Chastre: rue des 3 Ruisseaux, drèves devant la maison communale

6.2 Parking vélos

Un bon parking vélo est couvert et il permet d'attacher une roue et le cadre à un objet fixe. À des endroits moins fréquentés, des abris plus sécurisants seront prévus.

Des endroits où des parkings sont nécessaires sont :

- La maison communale
- Les écoles
- Les églises
- Le complexe sportif des XV Bonniers
- Les locaux des mouvements de jeunesse
- La Poste
- Le Chalet
- Les Croq Notes
- Les gares (idéalement des boxes fermées parce qu'il n'y a peu ou pas de contrôle sociale)
- Espace 2000
- Salle Patria
- Salle des Golards
- Les cimetières

6.3 Itinéraires cyclables

6.3.1 Itinéraires intracommunaux

L'objectif est de rendre les pôles d'attraction facilement accessibles à vélo. Les itinéraires sont balisés et sont rendus accueillants pour les cyclistes. Une carte de ces itinéraires est mise à disposition des Chastrois. Le Gracq mettra avec plaisir sa connaissance du terrain au service de la commune pour déterminer ces itinéraires.

Un exemple d'un itinéraire est:

Blanmont Eglise - Chastre MC - Poste / Delhaize / Gare

par Rue du Château - Sentier du Marais - Rue des 3 Ruisseaux ou Sentier du Bois.

Travaux nécessaires: Amélioration du revêtement du sentier du Marais et du sentier du Bois – Mise en SUL de la Rue des 3 Ruisseaux. Prévoir le balisage.

6.3.2 Itinéraires intercommunaux

Gembloux est la ville la plus proche. C'est un pôle d'attraction important. En concertation avec Gembloux et Walhain, des itinéraires peuvent être mis en place via les chemins de remembrement.

L'élaboration des itinéraires vers Ottignies-Louvain-La-Neuve et Wavre en collaboration avec Mont-Saint-Guibert est également nécessaire.

6.4 Education et formation

Il est important que les cyclistes maîtrisent les bons gestes pour affronter la circulation routière. L'organisation de formations pour acquérir ces bons gestes est important.

6.4.1 Formation

- Poursuivre les formations dans les écoles. Un rappel régulier des aptitudes acquises lors de ces formations en situation réelle est nécessaire.
- organiser le ramassage scolaire à vélo dans la durée
L'organisation de ramassage scolaire à vélo permet de pratiquer du vélo dans un cadre protégé. L'organisation du ramassage scolaire à vélo un jour fixe par semaine entre mars et octobre offre des avantages par rapport à une organisation pendant une semaine une fois par an.
- Amplifier l'intégration de la police locale dans ces activités à l'école
Cela permet de rapprocher police et enfants.
- financer l'organisation de vélo-écoles pour adultes et enfants (en dehors du cadre scolaire)

6.5 Sensibilisation

6.5.1 Responsables communaux se montrant à vélo

Le bourgmestre, les échevins, les conseillers communaux ont une fonction d'exemple. Il est important d'utiliser cette fonction afin d'inciter les gens à utiliser leur vélo. Un autre avantage sera que les responsables se rendront mieux compte de la situation des cyclistes sur le terrain.

6.5.2 Organisation et soutien d'une manifestation vélo (balade –rallye vélo/ bourse aux vélos – vélo école)

Des manifestations autour du vélo font sa publicité.
L'aspect festif des manifestations de ce type contribue à la convivialité dans nos villages.

* * *